

■ **Cuisine et Bonheur Sàrl**, à Lausanne, exploitation de cafés-restaurants et de tout autre établissement public (FOSC du 18.03.2004, p. 15). Rectificatif. Le capital social de CHF 20'000 est libéré à concurrence de CHF 10'000 (et non entièrement libéré comme publié).

Journal no 2943 du 19.03.2004
(02184744 / CH-550.1.038.646-0)